



AVIS DE LA MAIRIE

EMPLOIS SAISONNIERS 2022

- Service Entretien des Bâtiments Communaux
- Service Espaces Verts / Voirie

Les jeunes gens souhaitant postuler pour un emploi saisonnier pour l'été 2022 doivent déposer leur lettre de candidature à la Mairie :

AVANT LE 30 AVRIL 2022

Ces emplois sont ouverts aux jeunes (Etudiants) remplissant les critères ci-dessous :

- ✚ Avoir 17 ans révolus
- ✚ Ne jamais avoir travaillé au sein des services municipaux
- ✚ Être à la charge de ses parents (résidents permanents sur la Commune)

Dans le cas où le nombre de demandes d'emploi serait trop élevé, la Commune procédera à la sélection des Candidats par un tirage au sort en présence des intéressés et de leurs parents.

Fait à St Paul lez Durance, le 03 Février 2022

Le Maire,
R. BUCHAUT

